

BUREAU DU MAIRE EN CHARGE DES QUESTIONS D'IMMIGRATION  
DE LA VILLE DE NEW YORK

# Services pour les immigrants arrivés récemment

Guide de ressources et d'orientation **juillet 2019**





Cher New-Yorkais, Chère New-Yorkaise,

La ville de New York est la plus formidable ville au monde car chacun y a sa place. Elle entretient une longue tradition d'accueil de personnes de toutes origines, confessions et nationalités. Les immigrants contribuent tellement à notre économie et à notre riche héritage culturel. En tant que maire, je suis déterminé à défendre nos valeurs, pour toute notre population.

Cette dernière édition du *Services pour les immigrants arrivés récemment guide de ressources et d'orientation (Services for Recently Arrived Immigrants Resource and Referral Guide)* est une ressource précieuse. Elle vous aidera à trouver les informations dont vous avez besoin pour vous épanouir ici. S'orienter dans le vaste éventail de services de la ville de New York peut être intimidant. Ce guide, traduit dans plusieurs langues, peut vous fournir les informations requises pour vous y retrouver.

New York est une ville phare pour le monde, parce que nous sommes une ville faite d'immigrés. Nous défendrons toujours les intérêts de nos voisins immigrants et réfugiés. Personne ne peut changer cela. Que vous soyez arrivés il y a 100 ans ou 100 jours, vous êtes New-Yorkais. Ensemble, nous sommes #AlwaysNYC.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Bill de Blasio". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Bill de Blasio  
Maire



Cher New-Yorkais, Chère New-Yorkaise,

Merci d'avoir pris un exemplaire de la troisième édition du *Services pour les immigrants arrivés récemment guide de ressources et d'orientation (Services for Recently Arrived Immigrants Resource and Referral Guide)*. Il s'agit d'un annuaire qui regroupe toutes les ressources et tous les services accessibles aux communautés d'immigrés des cinq arrondissements de New York.

La ville de New York est la ville des immigrants par excellence et nous en sommes fiers. Jour après jour, nous nous efforçons de bâtir un futur meilleur et plus sûr qui sache répondre aux besoins des New-Yorkais immigrants, peu importe leur code postal ou leur date d'arrivée.

Services éducatifs, juridiques, soins de santé : ce guide vous renseigne sur l'assistance à laquelle vous et votre famille pouvez prétendre et surtout sur comment y accéder.

Nous distribuons ce guide dans dix langues différentes, en plus de l'anglais, pour être sûrs que la barrière linguistique ne vous empêche pas d'accéder aux informations essentielles qu'il contient.

Sous la direction du maire M. de Blasio, le Bureau de la mairie pour les affaires de l'immigrant (Mayor's Office of Immigrant Affairs, MOIA) s'est employé à promouvoir le bien-être des communautés d'immigrés de la ville de New York par le biais de l'intégration économique, civique et sociale des New-Yorkais immigrants, notamment en étendant l'accès aux services et aux opportunités.

Lorsque nos communautés d'immigrants vivent bien, toute la Ville y gagne. Le Bureau des affaires d'immigration du maire se réjouit d'apporter son soutien et de défendre tous les New-Yorkais immigrants aujourd'hui et à l'avenir.

Cordialement,

Bitta Mostofi  
Commissaire

Bureau de la mairie pour les affaires de l'immigrant de la ville de New York



## UN GUIDE D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX NEW-YORKAIS IMMIGRÉS

La ville de New York soutient tous ses résidents, quel que soit leur statut d'immigration. Un appel téléphonique ou un clic sur un site internet suffit pour obtenir de l'aide dans plus de 200 langues. **Voici quelques informations pour vous mettre sur la bonne voie :**

### AIDE JURIDIQUE RELATIVE À L'IMMIGRATION

- Appelez ActionNYC au **1 800 354 0365** du lundi au vendredi, entre 9 h et 18 h pour une aide juridique gratuite relative à l'immigration.
- Appelez le **311** et dites « **Citizenship Appointment** » (rendez-vous pour la citoyenneté) ou consultez le site [NYC.gov/NYCCitizenship](http://NYC.gov/NYCCitizenship) afin d'obtenir une aide gratuite pour une demande de citoyenneté et des conseils financiers gratuits, disponibles dans certaines bibliothèques publiques.
- Méfiez-vous des prestataires proposant des services d'immigration qui profitent de leurs clients. Ne demandez de l'aide qu'à un avocat assermenté de confiance ou à un agent accrédité. Si vous avez des questions à ce sujet, **appelez la permanence téléphonique du Bureau pour les nouveaux Américains (New Americans Hotline) au 1 800 566 7636**, du lundi au vendredi de 9 h à 20 h.

### PROTECTION ET AUTONOMISATION DES FAMILLES



#### SOINS DE SANTÉ

Un jour ou l'autre, tout le monde a besoin d'aide et personne ne devrait se débattre seul(e). Des soins de santé d'urgence et non urgents abordables sont dispensés à toute personne dans les hôpitaux et cliniques publics et dans d'autres cliniques abordables. NYC Well est le service gratuit de la ville de New York qui fournit une aide confidentielle et gratuite, une intervention en cas de crise, des informations et un service d'orientation à toute personne demandant de l'aide pour des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie, disponible 24 h sur 24, 365 jours par an, en plus de 200 langues. **Appelez le 1888 692 9355 ou envoyez « Well » par SMS au 65173.**



#### GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants gratuite ou à prix avantageux. Les familles à faibles revenus avec des enfants âgés de six semaines à 12 ans peuvent bénéficier d'une garde d'enfants gratuite ou à prix avantageux. **Consultez le site [NYC.gov/ACS](http://NYC.gov/ACS) ou appelez le 311 pour en savoir plus.**



#### ÉDUCATION

Inscrivez vos enfants dans un établissement scolaire. Chaque enfant de la ville de New York a le droit à une éducation publique, quel que soit son statut d'immigration ou sa langue. Les enfants âgés de quatre ans ou qui vont avoir quatre ans sont admissibles au jardin d'enfants (Pre-K) et tous les résidents ont le droit d'aller à l'école publique dès l'âge de cinq ans jusqu'à l'obtention de leur diplôme ou jusqu'à la fin de l'année scolaire durant laquelle ils auront 21 ans. Pour une inscription en 3-K, jardin d'enfants ou n'importe quel établissement scolaire du DOE, **appelez le 311 ou consultez le site [schools.nyc.gov/enrollment](http://schools.nyc.gov/enrollment).**



#### AIDE ALIMENTAIRE ET HÉBERGEMENT D'URGENCE

Aide alimentaire gratuite pour les personnes dans le besoin. Des lieux à travers la ville de New York fournissent de la nourriture gratuite aux personnes dans le besoin. Le programme Homebase peut aider les résidents à éviter d'avoir recours au système de refuges. **Consultez le site [NYC.gov/Homebase](http://NYC.gov/Homebase) ou appelez le 311 pour en savoir plus.**

### ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS COMMUNAUTÉS



#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

La ville n'effectue pas de contrôle de l'immigration. La police de la ville de New York (NYPD) ne demande pas le statut d'immigration des victimes et des témoins de crimes ou des personnes demandant de l'aide. Toutes les personnes qui ont été victimes d'un crime de haine, ou qui pensent l'avoir été, doivent contacter la police de la ville de New York (NYPD). **Pour contacter directement l'unité spécialisée dans les crimes de haine du NYPD (NYPD Hate Crimes Task Force), appelez le 1 646 610 5267.**



#### PROTECTIONS CONTRE LA DISCRIMINATION

Vivre sans subir de discrimination illégale, de harcèlement ou de représailles sur le lieu de travail, au domicile et dans les espaces publics est un droit de tous les New-Yorkais. Pour déposer une plainte ou en savoir plus, **appelez le 311 ou la Commission des droits de l'Homme (Commission on Human Rights) de la ville de New York au 1 718 722 3131.**

### OBTENEZ VOTRE IDNYC GRATUITE - CARTE D'IDENTITÉ



Pour obtenir votre IDNYC, prenez rendez-vous dès aujourd'hui. **Appelez le 311 et dites « IDNYC » ou consultez le site [NYC.gov/IDNYC](http://NYC.gov/IDNYC).** L'IDNYC est une carte d'identité gratuite pour tous les New-Yorkais à partir de dix ans, qui donne droit à de nombreux avantages intéressants. L'IDNYC ne collecte **pas** les informations sur le statut d'immigration, et les informations des demandeurs sont confidentielles. La ville protégera les informations relatives à l'IDNYC avec toute la rigueur de la loi.



Que ce soit par téléphone, en ligne ou en personne, le Bureau du maire en charge des questions d'immigration (Mayor's Office of Immigrant Affairs) est à votre disposition pour vous aider. Appelez-nous directement au **1 212 788 7654** entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi. Ou rendez-vous dans l'un des trois Bureaux d'information pour les immigrants (Immigrant Information Desks) de la ville de New York, dont vous trouverez l'adresse sur le site [NYC.gov/ImmigrantInfoDesk](http://NYC.gov/ImmigrantInfoDesk).

## COMMENT UTILISER CE GUIDE

Le Guide de ressources et d'orientation fournit des informations sur les services disponibles pour les immigrés arrivés récemment. Il est destiné aux agences, écoles, organismes sans but lucratif et immigrés de la ville de New York qui peuvent souhaiter recevoir des informations et des orientations vers les services municipaux et les ressources non gouvernementales destinés aux immigrés arrivés récemment.

Tous les services indiqués dans ce guide sont à la disposition des New-Yorkais, quel que soit leur statut d'immigration, sauf indication contraire. Il est interdit aux services municipaux de demander le statut d'immigration, sauf si cela est nécessaire pour déterminer l'admissibilité à une prestation ou un service.

Ces informations sont également disponibles en ligne à l'adresse [nyc.gov/immigrants](https://nyc.gov/immigrants) ou en appelant le 311 et en disant « recently arrived immigrants ».

Vous pouvez également aller au bureau d'information pour les immigrés de la ville de New York (NYC Immigrant Information Desk) qui vous aidera à contacter les services présentés dans ce guide. Pour obtenir les adresses des bureaux, consultez le site [nyc.gov/immigrantinfodesk](https://nyc.gov/immigrantinfodesk).

L'inclusion d'entités non gouvernementales est destinée à fournir des informations et ne constitue pas une approbation de ces groupes.

*Si vous avez des questions ou si votre organisation souhaite être incluse dans ce guide, veuillez contacter le Bureau du maire en charge des questions d'immigration de la ville de New York (NYC Mayor's Office of Immigrant Affairs) à l'adresse [askMOIA@cityhall.nyc.gov](mailto:askMOIA@cityhall.nyc.gov).*

## TABLE DES MATIÈRES :

<b>1. Éducation</b> .....	<b>Page 6</b>
Inscription dans les écoles publiques .....	7
Diplôme d'équivalence d'études secondaires.....	10
Éducation pour les élèves multilingues .....	11
Activités après l'école, services communautaires et possibilités de loisirs .....	11
Établissement d'enseignement supérieur/université .....	12
<b>2. Enseignement pour adultes, perfectionnement de la main-d'œuvre et autonomisation financière</b> .....	<b>Page 13</b>
Programmes d'enseignement pour adultes.....	13
We Speak NYC.....	13
Perfectionnement de la main-d'œuvre .....	14
Services aux petites entreprises .....	14
Autonomisation financière.....	16
<b>3. Services de santé</b> .....	<b>Page 17</b>
Assurance maladie .....	17
Hôpitaux publics et centres de soins de santé communautaires .....	19
Adresses des établissements de soins de santé NYC Health + Hospitals .....	19
Cliniques du département de la santé de la ville de New York .....	24
Vaccination .....	24
Cliniques de santé sexuelle .....	25
Centre de soins de santé Pride .....	27
<b>4. Logement</b> .....	<b>Page 28</b>
Logement public et logement abordable .....	28
Prévention du sans-abrisme .....	29
Droits en matière de logement.....	29
<b>5. Aide aux familles et à l'enfance</b> .....	<b>Page 30</b>
Garde d'enfants.....	30
Assistance alimentaire .....	30
Services de prévention.....	31
<b>6. Services d'aide aux familles</b> .....	<b>32</b>
Programme d'évaluation familiale.....	32
Centres de ressources familiales.....	33
Soutien aux survivants de violences familiales et fondées sur le genre .....	34
<b>7. Services juridiques</b> .....	<b>Page 36</b>
Loi sur l'immigration.....	36
Droit de la famille .....	38
Droit pénal.....	38
<b>8. Aide fiscale</b> .....	<b>Page 39</b>
Services gratuits d'aide à la préparation des déclarations fiscales .....	39
<b>9. Droits et protections</b> .....	<b>Page 40</b>
Sécurité publique.....	40
Informations d'identification .....	40
Protection contre la discrimination .....	40
Salaires minimum et heures supplémentaires.....	40
Rémunération des entrepreneurs indépendants.....	41
Vol salarial.....	41
Droits et protections des travailleurs.....	41
Indemnisation des accidents du travail .....	41
Lieu de travail sûr et sain.....	41
Droit d'association .....	41
Protection des consommateurs.....	42
<b>10. Identification</b> .....	<b>Page 43</b>
IDNYC.....	43
Demander un extrait d'acte de naissance .....	43

# Éducation

Tous les enfants ont le droit d'être scolarisés, quel que soit leur statut d'immigration.

Les étudiants sans diplôme d'études secondaires ont le droit d'aller à l'école jusqu'à 21 ans. Les élèves doivent être scolarisés de l'âge de 6 ans jusqu'à la fin de l'année scolaire où ils auront 17 ans.

L'année scolaire dans la ville de New York commence généralement début septembre et se termine fin juin. Vous pouvez inscrire votre enfant à n'importe quel moment pendant l'année scolaire.

Le Département de l'éducation (Department of Education, DOE) lutte pour s'assurer que tous les enfants apprennent dans un environnement sûr et enrichissant en appliquant les politiques suivantes :

- **Le personnel du DOE ne pose pas de questions sur le statut d'immigration et ne conserve aucun dossier sur le statut d'immigration d'un étudiant ou d'un membre de sa famille.** Si vous partagez des informations confidentielles, notamment le statut d'immigration, sur vous-même ou votre famille, elles seront protégées par les règles de confidentialité de la Ville et les dispositions réglementaires du Chancelier.
- **Le personnel du DOE n'accordera pas d'accès illimité aux organismes chargés de l'application des lois non locales, et notamment les services de l'immigration et des douanes (Immigration and Customs Enforcement).** Le DOE n'autorise pas les agents fédéraux, y compris les services de l'immigration et des douanes (Immigration and Customs Enforcement), à se présenter dans les écoles, à moins que ce ne soit absolument nécessaire pour des raisons juridiques. Les écoles doivent respecter un protocole détaillé si des représentants des forces de l'ordre non locales se présentent dans une école, et notamment prévenir les parents et tuteurs, et contacter le service juridique du DOE.
- **Le DOE respecte des lois fédérales, étatiques et locales strictes qui protègent les renseignements permettant d'identifier une personne.**
- **Le personnel des établissements scolaires veille à ce que tous les étudiants apprennent dans des environnements sûrs et favorables à leur développement.** Le DOE a pour politique de veiller à ce que les établissements scolaires soient sûrs et inclusifs, sans harcèlement, intimidation et discrimination, réels ou perçus, dus à la race, à la couleur de la peau, à la religion, à l'âge, aux croyances, à l'origine ethnique, à la nationalité d'origine, au statut d'immigration/de citoyen, aux handicaps, à l'orientation sexuelle, au genre (sexe), à l'identité de genre, à l'expression sexuelle ou au poids. Tout incident ou problème suscitant des inquiétudes doit être immédiatement signalé au personnel scolaire, qui examinera la situation et prendra les mesures nécessaires.

Vous trouverez également des ressources supplémentaires sur le site internet du DOE à l'adresse <https://www.schools.nyc.gov/school-life/support/supporting-immigrant-families>.

Pour trouver les écoles proches de chez vous et dans votre district scolaire, consultez la page <https://www.schools.nyc.gov/schoolsearch>.

# INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

## Centres d'accueil des familles

Si vous êtes un nouveau résident de la ville de New York, les membres du personnel des centres d'accueil des familles (Family Welcome Centers) sont disponibles pour vous aider dans le processus d'inscription dans les écoles publiques de la ville de New York dans les lieux suivants :

### **Bronx**

Districts desservis : 7, 9, 10  
1 Fordham Plaza, Septième étage  
Bronx, NY 10458  
Tél. : (718) 329-8050

Districts desservis : 8, 11, 12  
1230 Zerega Avenue, salle 24  
Bronx, NY 10462  
Tél. : (718) 828-7546

### **Brooklyn**

Districts desservis : 17, 18, 22  
1780 Ocean Avenue, Troisième étage  
Brooklyn, NY 11230  
Tél. : (718) 758-7672

Districts desservis : 20, 21  
415 89th Street, Cinquième étage  
Brooklyn, NY 11209  
Tél. : (718) 759-4942

Districts desservis : 19, 23, 32  
1665 St. Mark's Avenue, salle 116  
Brooklyn, NY 11233  
Tél. : (718) 240-3598

Districts desservis : 13, 14, 15, 16  
29 Fort Greene Place, salle BS12  
Brooklyn, NY 11217  
Tél. : (718) 804-6599

### **Manhattan**

District desservi : 1  
P.S 20 Anna Silver School  
166 Essex St. New York, NY 10002  
Tél. : (212) 254-9577

Districts desservis : 1, 2, 4  
333 Seventh Avenue, 12<sup>ème</sup> étage, salle 1211  
New York, NY 10001  
Tél. : (212) 330-9442

Districts desservis : 3, 5, 6  
388 West 125th Street, Septième étage, salle 713  
New York, NY 10027  
Tél. : (212) 342-8304

### **Queens**

Districts desservis : 24, 30  
28-11 Queens Plaza North, Troisième étage  
Long Island City, NY 11101  
Tél. : (718) 391-6270

Districts desservis : 25, 26  
30-48 Linden Place, Deuxième étage  
Flushing, NY 11354  
Tél. : (718) 281-3422

Districts desservis : 27, 28, 29  
90-27 Sutphin Boulevard, Premier étage  
Jamaica, NY 11435  
Tél. : (718) 557-2786

### **Staten Island**

District desservi : 31  
715 Ocean Terrace, Bâtiment A  
Staten Island, NY 10301  
Tél. : (718) 420-5617

## **Inscription en 3-K et prématernelle (Pre-K)**

Les établissements 3-K et Pre-K pour tous les enfants proposent une éducation gratuite, à plein temps et de qualité aux enfants de trois et quatre ans dans la ville de New York. Consultez le site [www.schools.nyc.gov/prek](http://www.schools.nyc.gov/prek), envoyez « prek » par SMS au 877877 ou appelez le 311.

## **Inscription dans une école primaire ou un collège**

Tous les élèves des grades K à 8 peuvent être inscrits en seulement quelques étapes.

### **1. Trouver l'établissement scolaire correspondant à votre zone**

- Un établissement scolaire correspondant à votre zone est une école de quartier pour tous les élèves qui vivent dans une zone désignée, déterminée par votre adresse.
- Vous trouverez un établissement scolaire correspondant à votre zone en saisissant votre adresse dans l'outil de recherche d'école ([schools.nyc.gov/schoolsearch](http://schools.nyc.gov/schoolsearch)) ou en appelant le 311. Tous les documents d'inscription sont disponibles en anglais et en espagnol, et le 311 peut fournir des services d'interprétation par téléphone dans plus de 200 langues.
- S'il n'y a pas d'établissement scolaire correspondant pour l'adresse indiquée, vous pouvez vous rendre dans un centre d'accueil des familles (se reporter à la page 7 pour les adresses) avec les documents obligatoires (voir la liste des documents obligatoires ci-dessous). Un conseiller placera votre enfant dans l'établissement scolaire le plus proche de votre domicile qui a des places disponibles.

## 2. Se rendre à l'établissement scolaire correspondant ou attribué pour s'inscrire

- Rendez-vous à l'établissement scolaire correspondant ou celui auquel votre enfant a été affecté par le Bureau des inscriptions (Enrollment Office).
- Assurez-vous d'apporter les documents obligatoires, le cas échéant (voir la liste des documents obligatoires ci-dessous).

### Inscription dans un établissement d'enseignement secondaire

Tous les nouveaux élèves des grades 9 à 12 doivent s'inscrire dans un Centre d'accueil des familles (les adresses sont indiquées aux pages 7 à 8). Un conseiller pour l'inscription vous aidera à trouver un établissement scolaire pour votre enfant. Les établissements d'enseignement secondaire de la ville de New York ne sont pas attribués selon l'adresse du domicile, et le processus d'inscription est donc différent de celui indiqué ci-dessus pour les écoles primaires et les collèges.

Les étudiants de 17 à 21 ans qui sont arrivés récemment aux États-Unis peuvent être scolarisés dans les établissements traditionnels et dans d'autres écoles et programmes, tels que les Parcours pour l'obtention d'un diplôme (Pathways to Graduation) (se reporter à la page 10 pour plus d'informations), par l'intermédiaire du district 79 du Département de l'éducation. Les familles peuvent se rendre dans les Centres d'orientation pour les alternatives aux établissements d'enseignement secondaire (Referral Centers for High School Alternatives) pour en savoir plus sur les autres options que les établissements d'enseignement supérieur (voir page 10 pour les adresses). Vous trouverez plus d'informations sur le site <https://sites.google.com/d-79.com/nyc-doe-district-79/home>.

### Que faut-il apporter et documents obligatoires

Lorsque vous inscrivez votre enfant dans un établissement scolaire public de la ville de New York, vous devez apporter les documents suivants ainsi qu'un justificatif de domicile.

Si vous ne disposez pas de tous les documents obligatoires, vous avez tout de même le droit d'inscrire votre enfant dans un établissement. Après l'inscription, l'établissement peut vous aider à trouver les dossiers appropriés et envoyer votre enfant se faire vacciner.

Lors de l'inscription, vous devez emmener votre enfant avec vous.

#### Documents :

- preuve d'âge ;
- carnet de vaccination, s'il est disponible (se reporter à la page 24 pour plus d'informations sur les vaccinations) ;
- dernier bulletin scolaire/livret scolaire (si disponible) ;
- programme d'enseignement personnalisé (Individualized Education Program, IEP) et/ou Plan d'adaptation 504 (504 Accommodation Plan), le cas échéant et s'il est disponible ;
- justificatif de résidence dans la ville de New York obligatoire, dont deux parmi ceux de la liste ci-dessous. Vous pouvez également consulter le site <https://www.schools.nyc.gov/enrollment/enrollment-help/new-students> pour obtenir une liste complète des documents :
  - facture d'énergie (gaz ou électricité) du logement émise par National Grid (anciennement Keyspan), Con Edison ou l'Office de l'électricité de Long Island (pour Rockaway) ; ne doit pas dater de plus de 60 jours ;
  - facture d'eau du logement ; ne doit pas dater de plus de 90 jours ;

- contrat de location original, acte ou relevé hypothécaire du logement ;
- facture d'impôt foncier récente pour le logement ;
- document de paie officiel délivré par un employeur (fiche de paie, par exemple) ; ne doit pas dater de plus de 60 jours ;
- document ou lettre délivré(e) par une autorité fédérale, étatique ou locale indiquant le nom et l'adresse du résident (exemples : carte IDNYC, document délivré par les autorités fiscales américaines (Internal Revenue Service, IRS), l'office d'habitation municipal, l'Administration des services à l'enfance (Administration for Children's Services, ACS) ; ne doit pas dater de plus de 60 jours.

Remarque : si vous sous-louez un appartement ou une habitation et que vous n'êtes pas le locataire principal ou le propriétaire, vous devez présenter une Déclaration sous serment de domiciliation du père, de la mère ou du tuteur de l'élève (disponible sur le site <https://www.schools.nyc.gov/enrollment/enrollment-help/new-students>).

## DIPLÔME D'ÉQUIVALENCE D'ÉTUDES SECONDAIRES

Tous les New-Yorkais d'au moins 19 ans qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires peuvent passer un examen pour obtenir un Diplôme d'équivalence d'études secondaires (High School Equivalency Diploma) (appelé auparavant GED). L'examen, appelé TASC, est gratuit pour tous les New-Yorkais et est proposé en anglais et en espagnol. Pour plus d'informations sur cet examen, consultez la page : [www.acces.nysed.gov/ged](http://www.acces.nysed.gov/ged).

Le Département de l'éducation de la ville de New-York propose des cours gratuits de préparation au TASC. Les étudiants de 17 à 21 ans peuvent s'inscrire au Parcours pour l'obtention d'un diplôme (Pathways to Graduation), un programme d'équivalence d'études secondaires à temps plein qui dispense un enseignement dans les cinq sujets du TASC (lecture, écriture, mathématiques, science et études sociales). Le programme de parcours pour l'obtention d'un diplôme dispense également un enseignement bilingue en anglais seconde langue (English as a Second Language, ESL) et en espagnol, un soutien pour la préparation aux études supérieures et de carrière et des possibilités de stages payés. Les étudiants admissibles peuvent s'inscrire au programme du parcours pour l'obtention d'un diplôme en se rendant dans l'un des centres d'orientation pour les alternatives aux établissements d'enseignement secondaire répertoriés ci-dessous.

### Centres d'orientation pour les alternatives aux établissements d'enseignement secondaire

#### **Bronx**

1010 Reverend James A. Polite Avenue, Troisième étage  
Bronx, NY 10459  
Tél. : (718) 842-9200

#### **Brooklyn**

832 Marcy Avenue, bibliothèque au Deuxième étage, salle 501A  
Brooklyn, NY 11216  
Tél. : (718) 636-5770

#### **Manhattan**

269 West 35th Street, Septième étage  
New York, NY 10001  
Tél. : (212) 244-1793

#### **Queens**

162-02 Hillside Avenue, salle 109  
Jamaica, NY 11432  
Tél. : (718) 739-2100

## **Staten Island**

450 St. Marks Place  
Staten Island, NY 10301  
Tél. : (718) 273-3225

## **ÉDUCATION POUR LES ÉLÈVES MULTILINGUES**

Un élève multilingue (Multilingual Learner, MLL) est un étudiant dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui a besoin d'aide pour apprendre l'anglais.

Le Département de l'éducation propose trois types de programmes pour soutenir les personnes qui apprennent l'anglais :

- Le programme Anglais nouvelle langue (English as a New Language, ENL) est proposé dans tous les établissements scolaires publics du DOE de la ville de New York et dispense un enseignement en anglais mettant l'accent sur l'acquisition de la langue anglaise.
- Les programmes d'éducation bilingue transitionnelle (Transitional Bilingual Education, TBE) sont conçus pour que les élèves développent des compétences conceptuelles dans leur langue maternelle alors qu'ils apprennent l'anglais. Les programmes TBE incluent un composant ENL et un enseignement dans la langue maternelle et en anglais.
- Les programmes bilingues (Dual Language, DL) sont destinés aux élèves MLL qui ont besoin de perfectionner leur anglais et aux élèves anglophones qui souhaitent améliorer une seconde langue.

Pour obtenir des informations complémentaires et de l'aide pour inscrire un enfant à ces services, contactez le Département de soutien aux personnes et étudiants multilingues (Department of Multilingual Learners and Student Support) au (212) 374-6072 ou envoyez un courriel à l'adresse [ellfamilies@schools.nyc.gov](mailto:ellfamilies@schools.nyc.gov).

## **ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET POSSIBILITÉS DE LOISIRS**

Le Département de perfectionnement des jeunes et de développement des collectivités (Department of Youth and Community Development, DYCD) de la ville de New York soutient les jeunes de la ville de New York et leurs familles en subventionnant un large éventail de programmes de perfectionnement des jeunes et de développement des collectivités de qualité, notamment :

- Le système d'activités après l'école complet de la ville de New York (Comprehensive After School System of NYC, COMPASS NYC)
- Les centres communautaires Beacon (Beacon Community Centers)
- Les centres communautaires Cornerstone (Cornerstone Community Centers)
- L'initiative pour la paternité (Fatherhood Initiative)
- Les services d'immigration
- Des emplois et stages pour les jeunes
- Des programmes d'alphabétisation pour adultes et adolescents
- Des services aux jeunes fugueurs et sans-abris
- Un programme d'emplois d'été pour les jeunes

Pour en savoir plus sur ces programmes ou pour en trouver un dans votre communauté, consultez le site <https://www1.nyc.gov/site/dycd/index.page> et cliquez sur « Discover DYCD » (Découvrir le DYCD) ou appelez le (800) 246-4646 du lundi au vendredi pour obtenir de l'aide dans plus de 200 langues.

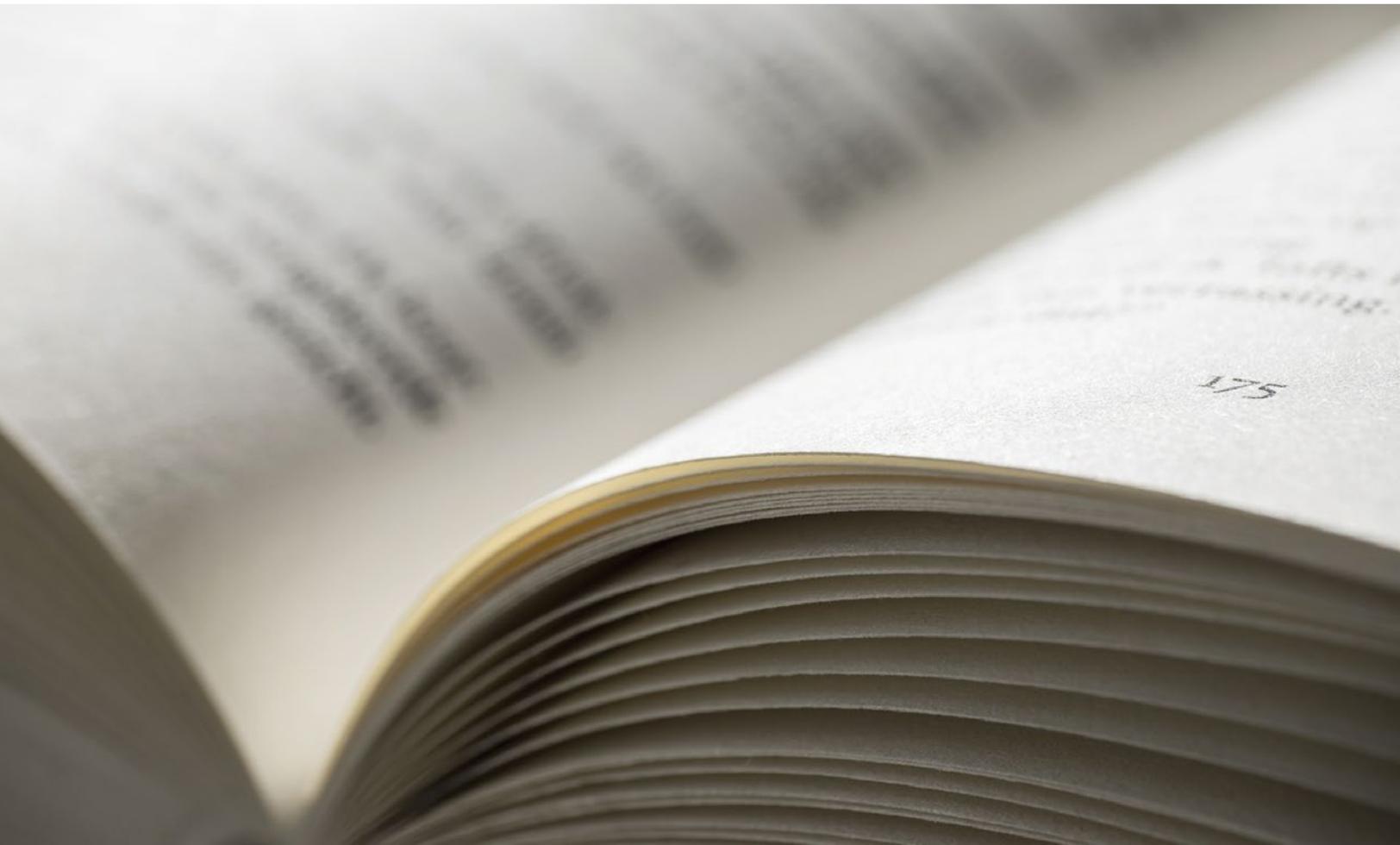
## ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/UNIVERSITÉ

Si vous vivez à New York depuis au moins un an et que vous êtes immigrant(e) avec un statut d'immigration légal permanent ou provisoire (citoyens naturalisés, détenteurs de carte verte, réfugiés, demandeurs d'asile, détenteurs de visa U et T inclus) ou bénéficiaire d'une décision reportée pour l'arrivée d'un enfant (Deferred Action for Childhood Arrivals, DACA), vous êtes admissible à une bourse de l'État pour les établissements d'enseignement supérieur et l'Université de la ville de New York (City University of New York, CUNY) et de la State University of New York (State University of New York, SUNY).

Si vous êtes sans-papiers, vous pouvez être admissible au paiement de vos frais de scolarité dans les universités CUNY et SUNY si :

- vous avez fréquenté un établissement d'études secondaires à New York pendant au moins deux ans et avez obtenu un diplôme, ou
- vous avez obtenu un diplôme d'équivalence d'études secondaires après avoir suivi une formation agréée de l'État de New York.

Pour obtenir des informations sur l'université CUNY, appelez le (800) CUNY-YES (286-9937) ou consultez le site [cuny.edu](http://cuny.edu). Pour obtenir des informations sur l'université SUNY, appelez le (800) 342-3811 ou consultez le site [suny.edu/attend](http://suny.edu/attend).



# Enseignement pour adultes, perfectionnement de la main-d'œuvre et autonomisation financière

## PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

### Formation continue et professionnelle de l'université CUNY

La formation continue et professionnelle de l'université CUNY propose des cours pour les professionnels qui souhaitent progresser et obtenir une certification à jour ; pour les personnes qui souhaitent étudier de nouveaux débouchés et emplois ; pour les nouveaux immigrés qui souhaitent obtenir des titres de compétences pour la main-d'œuvre américaine ; pour les adultes qui améliorent leur maîtrise de l'anglais ou des mathématiques pour obtenir un diplôme d'équivalence d'études secondaires, etc. Les dix-sept départements de formation continue de l'université CUNY ont plus de 1 500 programmes.

Pour plus d'informations sur ces programmes, consultez le site [www2.cuny.edu/academics/cpe/](http://www2.cuny.edu/academics/cpe/).

### Département de perfectionnement des jeunes et de développement des collectivités (Department of Youth and Community Development) de la ville de New York

Le Département de perfectionnement des jeunes et de développement des collectivités (DYCD) de la ville de New York collabore avec des organisations communautaires dans les cinq arrondissements qui fournissent des services et de l'aide aux New-Yorkais immigrés, notamment en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre, de compétences à la parentalité, d'accès et de formation à l'informatique et d'autres programmes intergénérationnels.

Pour en savoir plus sur ces possibilités, appelez le (800) 246-4646.

### Département de l'éducation pour les adultes et la formation continue (Department of Education Office of Adult and Continuing Education, OACE) de la ville de New York

Le Département de l'éducation pour les adultes et la formation continue (OACE) de la ville de New York propose plus de 900 formations pour les adultes âgés d'au moins 21 ans. Vous pouvez suivre ces formations sur n'importe quel site, quel que soit l'arrondissement dans lequel vous habitez.

Pour en savoir plus sur ces programmes, consultez le site <https://www.schools.nyc.gov/enrollment/other-ways-to-graduate/adult-education>.

## WE SPEAK NYC

L'organisation We Speak NYC dispense des cours gratuits de conversation en anglais pour les personnes qui apprennent l'anglais. Des bénévoles donnent ces cours en s'appuyant sur la série télévisée pédagogique récompensée aux Emmy Awards « We Speak NYC » et des supports pédagogiques qui accompagnent chaque vidéo. Les vidéos sont basées sur des récits réalistes d'immigrés qui s'établissent dans la ville de New York, et fournissent des informations utiles sur les services publics.

Pour savoir quelles organisations dans votre voisinage dispensent les cours We Speak NYC, contactez le MOIA au (212) 788-7654.

## PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

### Centres Workforce1

Workforce1 est un service qui prépare et oriente les candidats qualifiés vers les possibilités d'emploi dans la ville de New York. Les centres d'orientation professionnelle Workforce1 sont situés dans les cinq arrondissements de la ville de New York. En plus de la mise en correspondance des offres et demandes d'emploi, Workforce1 oriente également les personnes qualifiées vers une formation professionnelle et fournit des ateliers de services d'emploi et des conseils en matière d'emploi.

Les immigrés qui possèdent une autorisation de travail peuvent accéder à ces services. Toutes les personnes qui ont au moins 18 ans peuvent se rendre dans un centre d'orientation professionnelle Workforce1.

Remarque : une pièce d'identité valide est obligatoire pour prouver votre date de naissance. Par exemple : IDNYC, permis de conduire délivré par l'État de New York, extrait d'acte de naissance, passeport, etc.

Pour en savoir plus sur les centres Workforce1, consultez le site : [www.nyc.gov/workforce1](http://www.nyc.gov/workforce1)

Pour obtenir les adresses des centres Workforce1, consultez le site : <https://maps.nyc.gov/sbs>

## SERVICES AUX PETITES ENTREPRISES

### Solutions pour les entreprises de la ville de New York

Les Centres de solutions pour les entreprises de la ville de New York proposent un ensemble de services gratuits qui aident les entreprises à se lancer, à exercer leurs activités et à se développer dans la ville de New York.

- Formations commerciales
- Aide juridique
- Aide financière
- Incitations
- Administration
- Recrutement
- Formation
- Vente au gouvernement
- Attestation en tant qu'entreprises dirigées par des femmes et des minorités (Minority and Women-owned Business Enterprises, M/WBE)

Pour en savoir plus sur les services offerts par le Département des services aux petites entreprises (Department of Small Business Services) de la ville de New York, consultez le site [nyc.gov/smallbiz](http://nyc.gov/smallbiz).

Les propriétaires d'entreprises peuvent contacter directement les centres ou appeler le 311 et demander le « NYC Business Solutions » (service des Solutions pour les entreprises de la ville de New York).

## Centres de solutions pour les entreprises de la ville de New York

### **Bronx**

400 East Fordham Road, Septième étage  
Bronx, NY 10458  
Tél. : (718) 960-7910

### **Brooklyn**

9 Bond Street, Cinquième étage  
Brooklyn, NY 11201  
Tél. : (718) 875-3400

### **Manhattan**

79 John Street  
New York, NY 10038

### **Upper Manhattan Center**

361 West 125th Street  
New York, NY 10027

### **Washington Heights Center**

560 West 181st Street  
New York, NY 10033

### **Queens**

90-27 Sutphin Boulevard, Quatrième étage  
Jamaica, NY 11435

### **Staten Island**

120 Stuyvesant Place, Troisième étage  
Staten Island, NY 10301

## Formations commerciales gratuites dans différentes langues

Les petites entreprises dirigées par des personnes immigrées jouent un rôle essentiel dans l'économie de la ville de New York. Dans le cadre de notre engagement au service des entrepreneurs immigrés de la ville, le Département des services aux petites entreprises (Small Business Services, SBS) de la ville de New York a développé un guide détaillé pour les entrepreneurs immigrés qui prévoient de constituer une petite entreprise, qui la lancent ou qui en développent l'activité.

- Création de votre entreprise dans la ville de New York : un guide pour les entrepreneurs immigrés (Guide for Immigrant Entrepreneurs) est disponible en ligne à la page [nyc.gov/immigrantbiz](https://www1.nyc.gov/immigrantbiz), dans les huit langues suivantes :
  - anglais, arabe, bengali, chinois, créole haïtien, coréen, russe et espagnol.
- Le guide dispense des conseils et notamment dans les domaines suivants : signature d'un bail commercial, formalités administratives et droits des New-Yorkais immigrés.

Pour en savoir plus sur les programmes de la Ville pour les propriétaires d'entreprise immigrés, consultez le site : <https://www1.nyc.gov/nycbusiness/article/immigrant-business-initiative>.

## Démarrer ou gérer une entreprise

La ville dispose de ressources pour vous aider à connaître les autorisations, licences et réglementations qui vous concernent. Consultez le site [nyc.gov/business](http://nyc.gov/business) pour en savoir plus.

## AUTONOMISATION FINANCIÈRE

### Conseils financiers gratuits

Par l'intermédiaire du Bureau de l'autonomisation financière (Office of Financial Empowerment, OFE) de la ville de New York, vous avez la possibilité de rencontrer en tête-à-tête un conseiller financier professionnel qui peut vous aider, entre autres, à contrôler votre endettement, traiter avec les agents de recouvrement de dettes, améliorer votre crédit, établir un budget, ouvrir un compte bancaire, constituer un fonds d'urgence, économiser et planifier pour l'avenir.

Les conseils financiers sont gratuits et confidentiels. Les conseillers parlent plusieurs langues. Appelez le 311 pour prendre rendez-vous dans l'un des quelque 30 centres de la ville. Pour plus d'informations sur les programmes et services de l'OFE, consultez le site [nyc.gov/consumers](http://nyc.gov/consumers).



# Services de santé

Tous les résidents de la ville de New York ont accès à des soins de santé, quels que soient leur statut d'immigration ou leurs moyens financiers.

De nombreux résidents peuvent bénéficier d'une assurance maladie pour les aider à payer leurs frais médicaux.

Les résidents non assurés peuvent recevoir des soins sans assurance dans de nombreux hôpitaux et cliniques. En outre, la ville de New York a lancé en 2019 un nouveau programme appelé Soins dans la ville de New York (NYC Care) qui garantit à tous un accès aux soins de santé, y compris les résidents n'ayant pas droit aux programmes d'assurance maladie publics en raison de leur statut d'immigration, et ceux qui ne peuvent pas financer les assurances qui leur sont proposées. Pour plus d'informations sur NYC Care, appelez le 311 ou consultez le site [www.nychealthandhospitals.org/nyccare](http://www.nychealthandhospitals.org/nyccare).

## ASSURANCE MALADIE

L'assurance maladie est un moyen de payer les frais médicaux.

Pour savoir où obtenir une assistance gratuite en personne dans plusieurs langues pour souscrire une assurance maladie, y compris des informations sur l'aide financière à laquelle vous pouvez avoir droit, appelez le 311, envoyez « CoveredNYC » ou « SeguroNYC » par SMS au 877877 ou consultez le site <https://www1.nyc.gov/site/doh/health/health-topics/health-insurance.page>.

### Assurance maladie publique

Il peut exister des possibilités d'assurance maladie publique à un faible coût ou gratuite pour vous, selon votre statut d'immigration et votre niveau de revenus.

- Si vous êtes immigré(e) avec un statut d'immigré légal permanent ou provisoire (y compris les citoyens naturalisés, détenteurs de carte verte, réfugiés, demandeurs d'asile, détenteurs de visa U et T, et bénéficiaires d'un statut protégé temporaire, etc.) ou bénéficiaire d'une décision reportée pour l'arrivée d'un enfant (Deferred Action for Childhood Arrivals, DACA), vous pouvez être admissible à une assurance maladie publique à faible coût ou gratuite, comme Medicaid ou le régime Essential.
- Si vous avez une demande d'immigration ou de visa en attente ou des documents du gouvernement vous autorisant à rester aux États-Unis, vous pouvez être admissible à une assurance maladie publique à un faible coût ou gratuite, comme Medicaid ou le régime Essential.
- Si vous êtes enceinte, vous pouvez être admissible au régime Medicaid, quel que soit votre statut d'immigration.
- Dans l'État de New York, les enfants de moins de 19 ans peuvent bénéficier d'un régime d'assurance maladie publique par le biais d'un programme appelé Child Health Plus (CHP), quel que soit leur statut d'immigration.

## Assurance maladie privée

- Si vous êtes immigré(e) avec un statut légal permanent ou provisoire, vous pouvez souscrire à une assurance maladie privée par le biais de la bourse du NY State of Health. En fonction de votre niveau de revenus, vous pourrez peut-être obtenir une aide financière pour les frais d'assurance maladie. Pour plus d'informations, consultez le site <https://nystateofhealth.ny.gov> ou appelez le 311.
- Si vous ne remplissez pas les critères pour bénéficier d'une assurance sur la bourse du State of Health, vous pouvez acheter une assurance maladie privée en dehors de la bourse du State of Health tout en restant éventuellement admissible à une assurance maladie par le biais de votre travail.
- Si vous ne remplissez pas les critères pour bénéficier d'une assurance sur la bourse du State of Health, vous pouvez effectuer une demande pour le compte de vos enfants admissibles.



## HÔPITAUX PUBLICS ET CENTRES DE SOINS DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES

Pour savoir quel est l'établissement NYC Health + Hospitals le plus proche de chez vous, appelez le (718) 387-6407.

L'organisme NYC Health + Hospitals (H+H) peut vous aider à bénéficier de soins médicaux à faible coût, avec ou sans assurance. Les établissements H+H peuvent dispenser notamment des soins d'urgence, des soins de santé de base, des bilans de santé et des vaccinations aux personnes de tous les âges.

Tous les immigrants de la ville de New York ont accès à des soins médicaux, quels que soient leur statut d'immigration ou leurs moyens financiers.

Les établissements H+H de soins de santé ne collectent pas d'informations sur votre statut d'immigration. La loi fédérale exige que tous les hôpitaux dispensent les soins médicaux d'urgence, quels que soient le statut d'immigration ou la capacité de payer de la personne.

L'aide d'urgence Medicaid se chargera du paiement des soins et services nécessaires pour traiter une situation médicale d'urgence. Elle est disponible pour les personnes à faibles revenus dans l'État de New York, quel que soit le statut d'immigration. Vous pouvez y souscrire à l'hôpital au moment d'une urgence.

La politique de la ville de New York vise à protéger le statut d'immigration et autres informations confidentielles. H+H respecte votre droit à la vie privée.

Appelez le 311 pour obtenir une liste de tous les hôpitaux publics et centres de soins de santé.

## ADRESSES DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ NYC HEALTH + HOSPITALS

### **Bronx**

NYC Health + Hospitals/Jacobi  
1400 Pelham Parkway South  
Bronx, New York 10461  
Tél. : (718) 918-5000

NYC Health + Hospitals/Lincoln  
234 East 149th Street  
Bronx, New York 10451  
Tél. : (718) 579-5000

NYC Health + Hospitals/North Central Bronx  
3424 Kossuth Avenue  
Bronx, New York 10467  
Rendez-vous : (844) 692-4692  
Informations générales : (718) 918-5700

### **Brooklyn**

NYC Health + Hospitals/Coney Island  
2601 Ocean Parkway  
Brooklyn, New York 11235  
Tél. : (718) 616-3000

NYC Health + Hospitals/Kings County  
451 Clarkson Avenue  
Brooklyn, New York 11203  
Tél. : (718) 245-3131

NYC Health + Hospitals/Woodhull  
760 Broadway  
Brooklyn, New York 11206  
Tél. : (718) 963-8000

### **Manhattan**

NYC Health + Hospitals/Bellevue  
462 First Avenue  
New York, New York 10016  
Tél. : (212) 562-5555

NYC Health + Hospitals/Harlem  
506 Lenox Avenue  
New York, New York 10037  
Tél. : (212) 939-1000

NYC Health + Hospitals/Metropolitan  
1901 First Avenue  
New York, New York 10029  
Tél. : (212) 423-6262

### **Queens**

NYC Health + Hospitals/Elmhurst  
79-01 Broadway  
Elmhurst, New York 11373  
Tél. : (718) 334-4000

NYC Health + Hospitals/Queens  
82-68 164th Street  
Jamaica, New York 11432  
Tél. : (718) 883-3000

## **CENTRES DE SOINS DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES NYC HEALTH + HOSPITALS GOTHAM HEALTH**

### **Bronx**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Morrisania  
1225 Gerard Avenue  
Bronx, New York 10452  
Tél. : (718) 960-2781

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Belvis  
545 East 142nd Street  
Bronx, New York 10454  
Tél. : (718) 579-4000

### **Brooklyn**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Cumberland  
100 North Portland Avenue  
Brooklyn, New York 11205  
Tél. : (718) 388-5889

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, East New York  
2094 Pitkin Avenue  
Brooklyn, New York 11207  
Tél. : (718) 388-5889

### **Manhattan**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Gouverneur  
227 Madison Street  
New York, New York 10002  
Tél. : (212) 238-7897

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Sydenham  
264 West 118th Street  
New York, New York 10026  
Tél. : (212) 932-6500

### **Staten Island**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Vanderbilt  
165 Vanderbilt Avenue  
Staten Island, NY 10304  
Tél. : (844) 692-4692

## **ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES GOTHAM HEALTH**

### **Bronx**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Daniel Webster  
401 East 168th Street  
Bronx, NY 10456  
Tél. : (718) 538-1982

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Gunhill  
1012 East Gunhill Road  
Bronx, NY 10469  
Tél. : (718) 918-8850

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Melrose Houses  
348 East 156th Street  
Bronx, NY 10451  
Tél. : (844) 692-4692

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Tremont  
1826 Arthur Avenue  
Bronx, NY 10457  
Tél. : (646) 815-9700

## **Brooklyn**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Bedford  
485 Throop Avenue  
Brooklyn, New York 11221

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Bushwick  
335 Central Avenue  
Brooklyn, NY 11221  
Tél. : (718) 573-4860

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Greenpoint  
875 Manhattan Avenue  
Brooklyn, NY 11222  
Tél. : (718) 630-3220

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Williamsburg  
279 Graham Avenue  
Brooklyn, NY 11211  
Tél. : (718) 384-0563

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Fort Greene  
295 Flatbush Avenue Extension  
Brooklyn, NY 11201  
Tél. : (718) 388-5889

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Sumner  
47 Marcus Garvey Boulevard  
Brooklyn, NY 11206  
Tél. : (718) 455-3884

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Jonathan Williams  
333 Roebling Street  
Brooklyn, NY 11211  
Tél. : (718) 387-6470

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Brownsville  
259 Bristol Street  
Brooklyn, NY 11212  
Tél. : (718) 495-7283

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Crown Heights  
1218 Prospect Place  
Brooklyn, NY 11213  
Tél. : (718) 388-5889

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Ida G. Israel  
2925 West 19th Street  
Brooklyn, NY 11224  
Tél. : (844) 872-6639

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Homecrest  
1601 Avenue S  
Brooklyn, NY 11229  
Tél. : (718) 616-5102

### **Manhattan**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Judson  
34 Spring Street  
New York, NY 10012  
Tél. : (212) 925-5000

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Roberto Clemente  
540 East 13th Street  
New York, NY 10009  
Tél. : (212) 387-7400

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, La Clinica Del Barrio  
413 East 120th Street  
New York, NY 10035  
Tél. : (212) 410-7940

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, St. Nicholas  
281 West 127th Street  
New York, NY 10027  
Tél. : (212) 865-1300

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Dyckman-Clinica de Las Americas  
175 Nagle Avenue  
New York, NY 10034  
Tél. : (212) 544-2001

### **Queens**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Jackson Heights  
34-33 Junction Boulevard  
Queens, NY 11372  
Tél. : (718) 334-6150

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Women's Health Center  
59-17 Junction Boulevard  
Queens, NY 11368  
Tél. : (718) 334-6300

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Ridgewood  
769 Onderdonk Avenue  
Queens, NY 11385  
Tél. : (718) 334-6190

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Parsons  
90-37 Parsons Boulevard  
Queens, NY 11432  
Tél. : (718) 334-6440

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Springfield Gardens  
134-64 Springfield Boulevard  
Queens, NY 11413  
Tél. : (718) 334-6801

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, South Queens  
114-02 Guy R. Brewer Boulevard  
Queens, NY 11434  
Tél. : (718) 883-6699

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Woodside  
50-53 Newtown Road  
Queens, NY 11377  
Tél. : (718) 334-6140

### **Staten Island**

NYC Health + Hospitals/Gotham Health, Mariner's Harbor  
2040 Forest Avenue  
Staten Island, NY 10303  
Tél. : (718) 266-6328

## **CLINIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DE LA VILLE DE NEW YORK**

### **Centres de soins de santé agréés par le gouvernement fédéral (Federally Qualified Health Centers, FQHC)**

Les FQHC reçoivent des subventions du gouvernement fédéral pour dispenser des soins médicaux à tous ceux qui en ont besoin. Ces établissements ajustent le montant que les patients doivent payer en fonction de leurs revenus. Il existe un grand nombre de ces établissements partout dans la ville de New York. Pour trouver un centre à un endroit qui vous convient, consultez le site <https://findahealthcenter.hrsa.gov> et saisissez votre adresse.

### **Autres informations en matière de santé**

#### **Outil d'information en matière de santé pour l'autonomisation (Health Information Tool for Empowerment, HITE)**

HITE (<http://hitesite.org/>) est un annuaire en ligne de ressources de services de santé et sociaux dans la zone métropolitaine de New York, incluant les cinq arrondissements de la ville de New York. L'annuaire peut être consulté par type de service, emplacement et langues parlées.

### **Vaccination**

La vaccination est obligatoire pour inscrire les enfants à l'école. Si un enfant n'a pas le carnet de ses vaccinations, le Département de l'éducation (Department of Education) peut quand même inscrire l'enfant dans un établissement scolaire et aider la famille à obtenir les informations nécessaires.

Pour connaître les vaccinations pour les enfants et les adultes et l'adresse des cliniques de vaccination, consultez le site internet suivant : <https://www1.nyc.gov/site/doh/services/immunization-clinics.page>.

## **CLINIQUE DE VACCINATION**

Fort Greene Health Center  
295 Flatbush Avenue Extension, Cinquième étage  
Brooklyn, NY 11201

## **CENTRES DE PNEUMOLOGIE ET DE TUBERCULOSE**

### **Bronx**

Morrisania Chest Center  
1309 Fulton Avenue, Premier étage  
Bronx, NY 10456

### **Brooklyn**

Fort Greene Chest Center  
295 Flatbush Avenue Extension, Quatrième étage  
Brooklyn, NY 11201

### **Manhattan**

Washington Heights Chest Center  
600 West 168th Street, Troisième étage  
New York, NY 10032

### **Queens**

Corona Chest Center  
34-33 Junction Boulevard, Deuxième étage  
Jackson Heights, NY 11372

## **CLINIQUES DE SANTÉ SEXUELLE**

Vous pouvez bénéficier de traitements à faible coût, voire gratuits, pour les infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH, dans les huit cliniques de santé sexuelle du Département de la santé de NYC. Ces cliniques reçoivent des patients selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Toute personne d'au moins 12 ans peut se rendre dans une clinique, quel que soit son statut d'immigration. Le consentement des parents n'est pas obligatoire.

Si vous n'avez pas d'assurance maladie ou que vous ne pouvez pas payer les honoraires à barème dégressif, vous pourrez toutefois bénéficier de soins.

Tous les patients d'au moins 12 ans peuvent bénéficier des services suivants :

- Dépistage et traitement des IST
- Tests de dépistage du VIH

Les patients admissibles peuvent bénéficier des services suivants :

- Début de traitement du VIH
- Prophylaxie post-exposition (Post-exposure prophylaxis, PEP)
- Prophylaxie pré-exposition (Pre-exposure prophylaxis, PrEP)

- Vaccins contre le virus HPV, la méningite, l'hépatite A et l'hépatite B

- Contraception d'urgence

- Conseils, notamment :

- \*Dépistage, intervention ponctuelle et orientation vers un traitement contre l'alcoolisme et la toxicomanie

- \*Conseils en situation de crise et à court terme et mise en relation avec les services sociaux

Pour plus d'informations, consultez le site <https://www1.nyc.gov/site/doh/services/allclinics.page> ou appelez le 311.

**Bronx :**

Morrisania Sexual Health Clinic  
1309 Fulton Avenue, Deuxième étage  
Bronx, NY 10456

**Manhattan :**

Central Harlem Sexual Health Clinic  
2238 5th Avenue, Premier étage  
New York, NY 10037

Riverside Sexual Health Clinic  
160 W 100th Street, Premier étage  
New York, NY 10025

Chelsea Sexual Health Clinic  
303 Ninth Avenue, Premier étage  
New York, NY 10001

**Brooklyn :**

Fort Greene Sexual Health Clinic  
295 Flatbush Avenue Extension, Deuxième étage  
Brooklyn, NY 11201

Crown Heights Sexual Health Clinic  
1218 Prospect Place, Deuxième étage  
Brooklyn, NY 11213

**Queens :**

Corona Sexual Health Clinic  
34-33 Junction Boulevard, Premier étage  
Jackson Heights, NY 11372

Jamaica Sexual Health Clinic  
90-37 Parsons Boulevard, Premier étage  
Jamaica, NY 11432

## CENTRE DE SOINS DE SANTÉ PRIDE

Les centres de soins de santé Pride des établissements NYC Health + Hospitals proposent un espace sûr, positif et réconfortant où les patients lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et queer (lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer, LGBTQ) peuvent accéder à des soins individuels et familiaux. Le personnel des centres de soins de santé Pride a suivi une formation avancée sur les besoins des communautés LGBTQ en matière de santé. Les services de chaque centre de soins de santé Pride incluent les suivants : soins primaires, vaccinations, soins d'affirmation de genre, et notamment thérapie hormonale, recommandations de spécialistes, planning familial, dépistage et traitement du VIH/des MST, prophylaxie pré-exposition (PrEP), soins aux jeunes adultes et action sociale. Adresses des centres Pride de soins de santé de l'organisme NYC Health + Hospitals :

NYC Health + Hospitals/Bellevue  
462 First Avenue  
New York, NY 10016

NYC Health + Hospitals/Gotham Health  
34 Spring Street  
New York, NY 10012  
\*Spécialisé dans les soins pour jeunes adultes et adolescents

NYC Health + Hospitals/Gotham Health – Gouverneur  
227 Madison Street  
New York, NY 10002

NYC Health + Hospitals/Metropolitan  
1901 First Avenue  
New York, NY 10029  
\*Metropolitan propose également des interventions chirurgicales pour affirmation du genre.

NYC Health + Hospitals/Woodhull  
760 Broadway  
Brooklyn, NY 11206

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations supplémentaires, appelez le 844-NYC-4NYC ou le 844-692-4692 et demandez des renseignements sur nos services de santé Pride.

# Logement

## LOGEMENT PUBLIC ET LOGEMENT ABORDABLE

### Commission du logement de la ville de New York

La Commission du logement de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) fournit des logements décents et abordables dans un cadre de vie sûr et sécurisé aux résidents dont les revenus sont faibles et modestes.

Pour être pris(e) en compte pour un appartement dans un lotissement de logements sociaux, déposez votre demande sur le site <https://apply.nycha.info>. Au moins un membre de votre foyer doit être citoyen(ne) des États-Unis ou non citoyen(ne) avec un statut d'immigration admissible (détenteur de carte verte, réfugié/demandeur d'asile). Il y a une liste d'attente pour les personnes qui déposent une demande.

### New York City Housing Connect

NYC Housing Connect (<https://a806-housingconnect.nyc.gov/nyclottery/lottery.html#home>) est un portail permettant de rechercher les logements abordables disponibles dans la ville de New York et de déposer une demande. Sur le site, vous pouvez :

- découvrir comment déposer votre candidature pour les logements abordables disponibles dans la ville de New York ;
- afficher les logements abordables disponibles actuels et à venir ;
- commencer, enregistrer et remplir une demande pour votre foyer ;
- déposer une demande pour les options de logement auxquelles vous pouvez prétendre.

Le processus de dépôt d'une demande d'admissibilité à un logement abordable peut être long, et il n'est pas garanti que vous recevrez un logement. Lors de l'examen de votre demande de logement abordable, vous pouvez faire l'objet d'un contrôle de solvabilité et de vos antécédents dans le cadre du processus de vérification de l'admissibilité. Cela nécessite que ayez un numéro de Sécurité sociale (Social Security Number, SSN) ou un numéro d'identification de contribuable (Individual Tax Identification Number, ITIN). Votre foyer doit répondre aux critères détaillés au cas par cas et doit également être sélectionné de manière aléatoire dans cette loterie de logements.

En raison du nombre élevé de candidats, le NYC Housing Connect ne peut pas fournir de conseils personnalisés sur le processus de candidature. Cependant, vous pouvez contacter un ambassadeur pour le logement ([nyc.gov/site/hpd/renters/housing-ambassadors.page](http://nyc.gov/site/hpd/renters/housing-ambassadors.page)) dans votre zone pour plus d'informations et de l'aide pour déposer votre demande. Des guides du processus dans plusieurs langues peuvent également être téléchargés sur le site internet de NYC Housing Connect.

## PRÉVENTION DU SANS-ABRISME

Si vous êtes sur le point de devenir sans-abri, Homebase peut vous proposer une alternative aux centres d'hébergement.

Homebase vous aidera à développer un plan personnalisé pour surmonter un problème de logement immédiat et vous permettre d'obtenir une stabilité dans ce domaine.

Vous pouvez bénéficier des services d'Homebase si vous :

- êtes sur le point d'entrer dans le système des centres d'hébergement de la ville de New York ;
- bénéficiez de faibles revenus.

Avec 23 bureaux de prévention répartis dans la ville et disposant d'un personnel composé d'experts de la prévention pour le sans-abrisme, Homebase offre une gamme de services sous un même toit, dont :

- des services pour éviter l'expulsion ;
- une aide pour obtenir des allocations publiques ;
- des conseils financiers et de gestion de l'argent ;
- une aide pour le déménagement ;
- une médiation entre le propriétaire et la famille ;
- des services d'emploi/de référence ;
- des liens vers des ressources communautaires ;
- une aide financière à court terme.

Si vous pensez faire appel à un centre d'hébergement, contactez au préalable Homebase pour prendre rendez-vous avec un conseiller. Appelez le 311 pour joindre le bureau de prévention Homebase de votre communauté.

## DROITS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

En vertu de la Loi sur les droits de l'homme de la ville de New York, il est illégal pour les propriétaires de :

- refuser de louer un logement en raison du statut d'immigration, de la nationalité ou des croyances religieuses d'une personne ;
- publier des annonces stipulant que certains types de locataires, tels que les immigrés ou les personnes de certains pays, ne sont pas les bienvenus ;
- ne pas réaliser les réparations appropriées ou ne pas fournir des services équivalents aux locataires en raison de leur statut d'immigration, nationalité ou croyances religieuses ;
- harceler ou prendre pour cible des locataires en se fondant sur leur statut d'immigration, nationalité ou croyances religieuses pour libérer leurs appartements.

Si vous souhaitez signaler une violation en gardant l'anonymat, partager un conseil ou déposer une plainte, vous pouvez appeler le 311 et demander à parler à la Commission des droits de l'homme (Commission on Human Rights).

# Aide aux familles et à l'enfance

## **GARDE D'ENFANTS**

Vous pouvez avoir le droit d'inscrire vos enfants de six semaines à quatre ans dans une garderie dans un centre ou à domicile par le biais d'un programme appelé EarlyLearn NYC. Ce programme aide les familles en assurant entre huit et dix heures de services par jour, toute l'année, et en fournissant une aide essentielle comme des services de santé mentale, bilingues et de nutrition au profit des enfants et de leurs familles. En outre, les familles admissibles avec des enfants de six semaines à 13 ans peuvent recevoir des bons pour payer les frais de garde d'enfants à des prestataires dans la ville de New York.

Les critères d'admissibilité au programme EarlyLearn NYC sont décrits sur le site internet de l'administration des services à l'enfance (Administration for Children's Services, ACS) de la ville de New York à l'adresse <https://www1.nyc.gov/site/acs/early-care/eligibility.page>.

Si votre famille ne peut prétendre aux services de garde d'enfants EarlyLearn NYC ou Head Start, consultez la ressource Child Care Connect (Assistance à l'enfance) du Département de la Santé et de l'Hygiène Mentale (Department of Health and Mental Hygiene, DOHMH), disponible sur la page <https://a816-healthpsi.nyc.gov/ChildCare/SearchAction2.do>, pour localiser d'autres établissements de garde d'enfants agréés près de chez vous.

## **ASSISTANCE ALIMENTAIRE**

### **Programme d'aide nutritionnelle complémentaire (Supplementary Nutrition Assistance Program, SNAP) et Femmes, nourrissons et enfants (Women, Infants, and Children, WIC)**

Le programme SNAP (appelé auparavant « coupons alimentaires ») aide les familles et les individus à payer une partie de leur alimentation. Ce programme n'est pas accessible aux immigrants sans-papiers, et des délais d'attente peuvent s'appliquer pour certains immigrants qui ont des papiers. Vous pouvez faire la demande pour le compte de vos enfants qui ont moins de 18 ans, même si vous n'êtes pas admissible.

Pour trouver un centre SNAP près de chez vous, consultez le site <https://www1.nyc.gov/site/hra/locations/snap-locations.page>. Vous pouvez faire une demande en ligne sur <https://access.nyc.gov>, appeler Infoline au (718) 557-1399 pour qu'un formulaire de demande vous soit envoyé par courrier, déposer votre demande dans l'un des centres SNAP ou imprimer un formulaire de demande et le déposer dans un centre SNAP.

Le programme WIC distribue du lait, du lait maternisé, des jus et d'autres aliments sains aux mères et femmes enceintes aux revenus faibles et aux jeunes enfants, quel que soit leur statut d'immigration. Si vous êtes une femme enceinte, si vous avez un nourrisson ou un enfant de moins de cinq ans ou si vous allaitez, vous pouvez être admissible au programme WIC.

Pour en savoir plus sur le programme WIC, consultez le site <https://www.health.ny.gov/prevention/nutrition/wic> ou appelez la permanence téléphonique Growing Up Healthy au (800) 522-5006.

## Programme d'aide alimentaire urgente

Si vous avez besoin de nourriture, il existe des lieux qui peuvent vous en procurer gratuitement. Les sites du programme alimentaire d'urgence sont répartis dans toute la ville. Une aide est disponible par le biais de banques alimentaires qui distribuent des produits d'épicerie que vous pouvez cuisiner à la maison et de cantines communautaires qui distribuent des repas chauds.

Pour savoir où et quand vous pouvez obtenir de l'aide, appelez l'Emergency FoodLine au (866) 888-8777. Cette permanence téléphonique automatisée est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Vous pouvez également consulter le site [foodhelp.nyc](https://www.foodhelp.nyc.gov) qui propose une carte des sites, ou appeler le 311.

## SERVICES DE PRÉVENTION

Les services de prévention, fournis directement par le biais de prestataires de la communauté aux familles et à leurs enfants, aident les parents et tuteurs à assurer la sécurité de leurs enfants et à leur prodiguer des soins adéquats. L'Administration des services aux enfants (Administration for Children's Services) et son réseau d'agences de services sociaux fournissent des services de prévention dans les cinq arrondissements de la ville de New York. Les services peuvent inclure des conseils à la famille ou individuels pour répondre aux besoins de soutien parental, en matière d'abus de substances, de santé mentale, de problèmes de violence domestique, d'attachement familial et de traumatisme. Dans la mesure du possible, les familles sont dirigées vers les services de prévention appropriés du point de vue culturel et linguistique.

Pour localiser les programmes des services de prévention de la ville de New York dans votre communauté et langue préférée, appelez le service d'aide aux parents et de prévention au (800) 342-7472.

Des informations complémentaires sur les services de prévention sont disponibles à l'adresse : <https://www1.nyc.gov/site/acs/child-welfare/child-safety.page>.



# SERVICES D'AIDE AUX FAMILLES

## PROGRAMME D'ÉVALUATION FAMILIALE

Le Programme d'évaluation familiale (Family Assessment Program, FAP) fournit des informations et des services pour aider les parents et les jeunes à résoudre les problèmes de fugue, d'école buissonnière ou de comportement indiscipliné. Toutes les familles qui demandent des services FAP rencontrent un travailleur social expérimenté qui les aide à résoudre les problèmes en recherchant différents moyens de faire face aux situations difficiles. L'objectif du FAP est de résoudre les problèmes au sein des familles sans aller au tribunal. Toutes les familles peuvent bénéficier d'une assistance du Programme d'évaluation familiale. FAP propose également des services de traduction aux familles qui ne peuvent pas communiquer en anglais.

Pour plus d'informations sur le Programme d'évaluation familiale, consultez le site <https://www1.nyc.gov/site/acs/justice/family-assessment-program.page>.

L'assistance est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h dans chaque arrondissement aux adresses suivantes :

### **Bronx**

260 East 161st Street, Sublevel  
Bronx, NY 10451  
Tél. : (718) 664-1800

### **Brooklyn**

345 Adams St., Huitième étage  
Brooklyn, NY 11201  
Tél. : (718) 260-8550 et (718) 260-8508

### **Manhattan**

New York County Family Court  
60 Lafayette Street, Deuxième étage  
New York, NY 10013  
Tél. : (212) 341-0012

### **Queens**

Queens County Family Court  
151-20 Jamaica Avenue, Quatrième étage  
Jamaica, NY 11433  
Tél. : (718) 725-3244

### **Staten Island**

350 St. Mark's Place, Cinquième étage  
Staten Island, NY 10301  
Tél. : (718) 720-0418

## CENTRES DE RESSOURCES FAMILIALES

Les neuf Centres de ressources familiales (Family Resource Centers, FRC) fournissent des services de soutien familial gratuits individuels ou en groupe, en utilisant un modèle entre la famille et les jeunes, aux parents/tuteurs d'enfants et de jeunes, et aux jeunes (de la naissance jusqu'à 24 ans) identifiés comme ayant ou risquant de développer des problèmes psychologiques, de comportement ou de santé mentale.

Les FRC fournissent huit services centraux :

- Soutien psychologique
- Soutien pour s'orienter dans les systèmes de services à l'enfance
- Informations sur les troubles mentaux, les services et les droits des familles
- Orientation vers les services et ressources appropriés
- Développement des aptitudes par le biais d'ateliers pédagogiques
- Activités de loisirs
- Coordination des soins
- Accueil temporaire

### Adresses des Centres de ressources familiales (Family Resource Center, FRC) de la ville de New York :

#### **Bronx**

FRC of Northern Bronx – Vibrant Emotional Health  
975 Kelly Street, Suite 301  
Bronx, NY 10459  
Tél. : (718) 220-0456

#### **Brooklyn**

FRC of Northern Brooklyn – ICL  
484 Rockaway Avenue  
Brooklyn, NY 11212  
Tél. : (718) 290-8100, poste 21205

FRC of Southern Brooklyn – JCCA  
858 East 29th Street  
Brooklyn, NY 11210  
Tél. : (347) 462-8124

#### **Manhattan**

FRC of Northern Manhattan – Vibrant Emotional Health  
1 Penn Plaza, 36e étage  
Suites 3696 et 3697  
New York, NY 10019  
Tél. : (212) 410-1820

FRC of Southern Manhattan – Vibrant Emotional Health  
1 Penn Plaza, 36e étage  
New York, NY 10019  
Tél. : (212) 964-5253

## **Queens**

FRC of Eastern Queens – St. John’s Episcopal  
148-45 Hillside Avenue, Suite 203  
Jamaica, NY 11435  
Tél. : (347) 644-5711

FRC of Western Queens – Vibrant Emotional Health  
29-46 Northern Boulevard, Deuxième étage  
Long Island City, NY 11101  
Tél. : (718) 651-1960, poste 225

## **Staten Island**

Staten Island FRC-JBFCS  
1765 South Avenue  
Staten Island NY 10314  
Tél. : (718) 698-5307

# **SOUTIEN AUX SURVIVANTS DE VIOLENCES FAMILIALES ET FONDÉES SUR LE GENRE**

La violence domestique est un schéma de comportement violent qui se produit entre les membres de la famille et/ou les partenaires intimes pour exercer le pouvoir et le contrôle.

La violence fondée sur le genre (Gender-based violence, GBV) qualifie tout type de violence qui exploite des relations de force inégale entre des genres. La violence GBV peut inclure la violence envers des membres de la famille ou un partenaire intime, la violence sexuelle, le harcèlement, le trafic d’êtres humains, la violence motivée par la haine contre la population LGBTQ+, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les mariages forcés, les mutilations génitales féminines, etc. La violence domestique et la violence fondée sur le genre peuvent toucher n’importe qui.

## **Permanences téléphoniques**

Numéro de téléphone d’urgence : 911

Permanence téléphonique pour les victimes de violence domestique de la ville de New York : 311 ou (800) 621-HOPE (4673)

Permanence téléphonique pour les victimes de violence familiale et sexuelle de l’État de New York : (800) 942-6906

Informations et avis quotidiens aux victimes (Victim Information and Notification Everyday, VINE) : (888) VINE-4-NY (846-3469)

Bureau des services aux victimes (Office of Victim Services, OVS) de l’État de New York : (800) 247-8035

## **Centres de justice familiale de la ville de New York**

Le Bureau du maire pour combattre la violence domestique et fondée sur le genre (End Domestic and Gender-Based Violence, ENDGBV) développe des politiques et des programmes, propose des formations et de l’éducation sur la prévention, mène des études et des évaluations, sensibilise la communauté et collabore avec diverses communautés et parties prenantes dans la communauté pour accroître la sensibilisation à la violence domestique et fondée sur le genre. Les centres de justice familiale (Family Justice Centers, FJC) de la ville de New York dirigés par ENDGBV proposent, en les centralisant, des services sociaux essentiels et de l’assistance en matière de justice pénale, légale et civile, etc. Pour en savoir plus, consultez le site <https://www1.nyc.gov/site/ocdv/index.page>.

Si vous êtes victime de violence domestique et fondée sur le genre, rendez-vous dans un centre de justice familiale de la ville de New York pour bénéficier de services gratuits et confidentiels, quel que soit votre statut d'immigration, la langue que vous parlez, votre âge, vos revenus, votre orientation sexuelle, votre identité de genre ou votre handicap.

Les centres de justice familiale sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Vous n'avez pas besoin de prendre rendez-vous et des services d'interprétation sont disponibles.

**Bronx**

198 East 161st Street, Deuxième étage  
Bronx, NY 10451  
Tél. : (718) 508-1220

**Brooklyn**

350 Jay Street, 15e étage  
Brooklyn, NY 11201  
Tél. : (718) 250-5113

**Manhattan**

80 Centre Street, Cinquième étage  
New York, NY 10013  
Tél. : (212) 602-2800

**Queens**

126-02 82nd Avenue  
Kew Gardens, NY 11415  
Tél. : (718) 575-4545

**Staten Island**

126 Stuyvesant Place  
Staten Island, NY 10301  
Tél. : (718) 697-4300

**Représentation juridique devant le tribunal de l'immigration pour les victimes de violence domestique**

Outre les ressources susmentionnées proposées par le Bureau du maire pour combattre la violence domestique et fondée sur le genre, les organisations de représentation juridique devant le tribunal de l'immigration pour les victimes de violence familiale spécialisées dans la représentation des victimes de violence domestique sont les suivantes :

Safe Horizon Immigration Law Project  
50 Court Street, Huitième étage  
Brooklyn, New York 11201  
Tél. : (718) 943-8632  
(Priorité aux victimes de violence familiale, persécution et/ou torture)

Legal Services NYC (bureaux dans chaque arrondissement)  
Tél. : (646) 442-3600

# Services juridiques

## LOI SUR L'IMMIGRATION

### ActionNYC

ActionNYC est accessible à tous les New-Yorkais immigrés. Il fournit une aide juridique gratuite et sûre en matière d'immigration. Le réseau ActionNYC est constitué d'organisations communautaires de confiance et d'avocats qui aident les New-Yorkais immigrants à connaître leurs recours légaux et à demander les prestations d'immigration auxquelles ils ont droit. ActionNYC fournit les services dont les immigrants ont besoin dans les communautés où ils vivent et dans les langues qu'ils parlent.

Vous devez prendre rendez-vous pour recevoir ces services. Pour prendre rendez-vous, appelez le 1-800-354-0365 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, ou appelez le 311 et dites « ActionNYC ».

### NYCitizenship

NYCitizenship fournit une assistance juridique gratuite en matière de demandes de citoyenneté et de conseils financiers dans les succursales du réseau de bibliothèques publiques sélectionnées. Dans le cadre du programme NYCitizenship, vous pouvez :

- rencontrer gratuitement un juriste de confiance ;
- faire une demande de citoyenneté ;
- savoir si vous pouvez faire la demande gratuitement ;
- obtenir des conseils financiers gratuits et confidentiels.

Ces services sont disponibles uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, appelez le 311 et dites « citizenship appointment » ou appelez le (212) 514-4277.

### Permanence téléphonique pour les nouveaux Américains de l'État de New York

La permanence téléphonique pour les nouveaux Américains de l'État de New York (New York State New Americans Hotline) est une ressource pour les non-citoyens dans l'État de New York, qui fournit dans plusieurs langues des informations gratuites, confidentielles et fiables sur les prestations et les services disponibles en matière d'immigration, et qui oriente également vers des prestataires de services juridiques d'immigration caritatifs. Contactez le (800) 566-7636 du lundi au vendredi de 9 h à 20 h, le service étant disponible dans 200 langues.

### Association du barreau de la ville de New York (New York City Bar Association)

Le Service d'orientation juridique (Legal Referral Service, LRS) du barreau de la ville oriente vers des juristes vérifiés et qualifiés pour un large éventail de questions, y compris de représentation pour les questions d'immigration. Pour poser votre question d'ordre juridique à un conseiller d'orientation vers un avocat, appelez le (212) 626-7373 (anglais) ou le (212) 626-7374 (espagnol).

## Prestataires juridiques privés pour les questions d'immigration

À la différence des cours pénales, les tribunaux de l'immigration ne fournissent pas d'avocat aux personnes qui n'ont pas les moyens d'en avoir un.

Consultez ce lien pour trouver un avocat spécialisé en droit de l'immigration par le biais de l'Association américaine des avocats spécialisés en droit de l'immigration (American Immigration Lawyers Association, AILA), l'association nationale des avocats qui exercent et enseignent le droit de l'immigration : [ailalawyer.com](http://ailalawyer.com).

## Fraude en matière de services d'immigration

Les immigrants doivent se méfier des prestataires proposant des services d'immigration frauduleux qui promettent d'aider mais qui profitent à la place de leurs clients. Les immigrants ne doivent demander de l'aide qu'à un avocat assermenté de confiance ou à un représentant accrédité. En cas de questions relatives à la fraude en matière d'immigration, appelez la permanence téléphonique pour les nouveaux Américains au 1-800-566-7636, du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h.

## Assistance pour les enfants en détention

Une équipe d'avocats, d'assistants juridiques et de travailleurs sociaux des services communautaires d'organisations caritatives catholiques fournit une aide juridique essentielle et des services de soutien aux enfants de sept à dix-sept ans, lorsqu'ils sont détenus dans un foyer provisoire fédéral et en attente de regroupement avec un membre de la famille ou de placement en famille d'accueil. Les travailleurs sociaux fournissent un soutien de suivi pour aider les enfants lors de leur sortie du foyer et fournissent aux jeunes filles et aux mères un programme pédagogique court pour reconnaître la violence et la maltraitance sexiste. Pour plus d'informations, appelez le Centre d'appels réservé aux enfants d'Orientation juridique pour les parents et tuteurs (Legal Orientation for Parents and Custodians, LOPC) au (888) 996-3848, ou la permanence téléphonique pour les nouveaux Américains de l'État de New York au (800) 566-7636.

## Assistance pour les adultes en détention

Vous pouvez appeler la permanence téléphonique consacrée à la détention du Service juridique pour les questions d'immigration de la Société d'aide juridique (Legal Aid Society's Immigration Law Unit) au (212) 577-3456. Les New-Yorkais non-citoyens détenus par le Service d'immigration et de douane (Immigration and Customs Enforcement, ICE) dans les prisons du comté de Bergen, Monmouth, Hudson et Sussex, ou les membres de leur famille, peuvent appeler pour obtenir des conseils et une représentation juridique éventuelle. Les immigrants détenus dans d'autres établissements de détention d'immigration et dans les prisons au nord de l'État de New York ou les membres de leur famille peuvent appeler la permanence téléphonique uniquement pour des conseils. La permanence téléphonique est disponible les mercredis de 13 h à 17 h. Les appels en PCV depuis les centres de détention et prisons sont acceptés.

## Informations au sujet de vos droits

**Permanences téléphoniques :** le centre d'appels du Programme d'orientation juridique pour les personnes ayant la garde d'un enfant (Legal Orientation Program for Custodians, LOPC) fournit des informations d'ordre général et prend des rendez-vous pour des présentations juridiques en direct sur les tribunaux, les ressources et les droits de toute personne ayant la garde d'un enfant ou tout enfant non accompagné aux États-Unis. Contactez le (888) 996-3848 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. L'aide est disponible en anglais et en espagnol.

**Présentations en direct** : le personnel des services communautaires des organismes caritatifs catholiques donne des présentations hebdomadaires en direct sur la connaissance de vos droits dans ses bureaux pour les personnes ayant la garde d'un enfant et les mineurs non accompagnés.

80 Maiden Lane  
New York, NY 10038  
Tél. : (888) 996-3848

## DROIT DE LA FAMILLE

La permanence téléphonique d'information sur le droit de la famille de l'organisation Informations juridiques pour les familles aujourd'hui (Legal Information for Families Today, LIFT) fournit des informations gratuites sur le droit de la famille, la procédure au tribunal des affaires familiales et les sujets liés, tels que l'aide à l'enfance et la pension d'aide à l'enfance. Appelez le (212) 343-1122 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ou envoyez un courriel via le site [liftonline.org/hotline](http://liftonline.org/hotline). L'aide est disponible en anglais et en espagnol.

## DROIT PÉNAL

### Victimes d'un crime

Si vous avez été victime d'un crime, contactez la police de la ville de New York (New York City Police Department, NYPD). Pour les situations urgentes, appelez le 911. Pour les cas non urgents, appelez le commissariat local. Vous trouverez les coordonnées de chaque commissariat sur la page [nyc.gov/html/nypd/html/home/precincts.shtml](http://nyc.gov/html/nypd/html/home/precincts.shtml).

La police locale est légalement tenue de ne pas demander le statut d'immigration d'un témoin ou d'une victime d'un crime.

### Accusé(e)s d'un crime

Tous les particuliers ont droit à une représentation juridique lorsqu'ils font l'objet d'accusations criminelles. Un conseiller juridique sera fourni gratuitement par la cour pénale aux personnes qui n'ont pas les moyens de payer un avocat.

Les particuliers faisant l'objet d'accusations criminelles qui ont les moyens de prendre un avocat peuvent appeler le service d'orientation juridique de l'Association du barreau de la ville de New York pour les aider à trouver un avocat. Appelez le (212) 626-7373 (anglais) ou le (212) 626-7374 (espagnol).

Les personnes recherchées par la police pour être arrêtées ou interrogées qui n'ont pas les moyens de payer un avocat peuvent appeler la Société d'aide juridique (Legal Aid Society). Un avocat conseillera la personne et peut l'accompagner au commissariat. Appelez le (212) 577-3300.

# Aide fiscale

## SERVICES GRATUITS D'AIDE À LA PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS FISCALES

Les New-Yorkais admissibles peuvent remplir leur déclaration de revenus gratuitement dans un centre de préparation des déclarations fiscales gratuit de la ville de New York sponsorisé par la ville. L'admissibilité dépend des revenus et de la situation familiale. Si vous êtes admissible, vous pouvez rencontrer un volontaire certifié par les autorités fiscales américaines (Internal Revenue Service, IRS) qui peut vous aider à remplir votre déclaration, y compris les déclarations des années antérieures ou modifiées, et à demander un numéro d'identification fiscal (ITIN).

Un ITIN est un numéro de traitement de l'impôt délivré par l'IRS aux ressortissants étrangers et aux autres personnes qui doivent se conformer aux exigences fédérales relatives à l'impôt ou de déclaration et qui ne remplissent pas les critères pour obtenir un numéro de Sécurité sociale. L'IRS applique des mesures de protection strictes des renseignements personnels pour garantir que les immigrants qui déclarent leurs revenus et remplissent leurs déclarations ne risquent pas que leurs informations soient communiquées. Il est en général interdit à l'IRS de divulguer des renseignements sur les contribuables à d'autres autorités fédérales.

Pour plus d'informations et pour trouver un centre proche de votre domicile, consultez le site [nyc.gov/taxprep](http://nyc.gov/taxprep) ou appelez le 311 et demandez « tax preparation assistance » (l'aide à la préparation des déclarations fiscales).



# Droits et protections

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

La ville n'effectue pas de contrôle de l'immigration. La police de la ville de New York (New York Police Department, NYPD) ne demande pas le statut d'immigration de victimes ou témoins de crimes ou de personnes demandant de l'aide. Pour signaler un crime ou demander de l'aide à la NYPD, appelez le 911.

Toutes les personnes qui ont été victimes d'un crime de haine, ou qui pensent l'avoir été, doivent contacter la police de la ville de New York. Pour contacter directement l'unité spécialisée dans les crimes de haine de la NYPD (NYPD Hate Crimes Task Force), appelez le (646) 610-5267.

## INFORMATIONS D'IDENTIFICATION

Les lois de la ville protègent les informations d'identification des individus, y compris le nom, l'adresse, le genre, le statut d'immigration, etc.

## PROTECTION CONTRE LA DISCRIMINATION

Vous pouvez déposer une plainte auprès de la Commission des droits de l'homme de la ville de New York si vous pensez avoir fait l'objet d'une discrimination dans le cadre de votre travail, logement ou dans des aménagements publics (espaces publics comme les bibliothèques, restaurants, taxis, parcs, cinémas, etc.) ou si vous avez été harcelé(e) ou menacé(e) par un membre du public en raison de votre appartenance à un groupe protégé pour des raisons de race, sexe, religion, infirmité, identité de genre, grossesse, orientation sexuelle, statut d'immigration, origine nationale, entre autres. Vous pouvez également fournir les informations à la Commission sans déposer de plainte, et la Commission peut faire sa propre enquête.

Si vous souhaitez signaler une violation en gardant l'anonymat, partager un conseil ou déposer une plainte, vous pouvez appeler le 311 et demander à parler à la Commission des droits de l'homme (Commission on Human Rights).

Pour des informations complémentaires sur la Loi sur les droits de l'homme de la ville, consultez le site [nyc.gov/humanrights](http://nyc.gov/humanrights).

## SALAIRE MINIMUM ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Dans la ville de New York, le salaire horaire minimum est de 13.50 \$ pour les entreprises avec 10 employés ou moins, et de 15.00 \$ pour les entreprises avec plus de 11 employés. À partir du 31 décembre 2019, le salaire minimum pour les entreprises de 10 employés ou moins sera de 15.00 \$.

La loi de l'État de New York protège les travailleurs contre les abus d'heures supplémentaires de la part des employeurs. Pour en savoir plus sur les protections concernant les heures supplémentaires, consultez la page [labor.ny.gov/legal/counsel/pdf/overtime-frequently-asked-questions.pdf](http://labor.ny.gov/legal/counsel/pdf/overtime-frequently-asked-questions.pdf).

Si vous avez besoin d'une aide supplémentaire ou si vous souhaitez déposer une plainte concernant le non-respect de la loi sur le salaire minimum et les heures supplémentaires, appelez le Département du travail de l'État de New York (New York State Department of Labor) au (888) 469-7365.

## RÉMUNÉRATION DES ENTREPRENEURS INDÉPENDANTS

Si vous travaillez en tant qu'entrepreneur indépendant dans la ville de New York, vous avez des droits quel que soit votre statut d'immigration. En tant qu'entrepreneur indépendant, vous devez recevoir un contrat de travail pour les travaux dont le montant est supérieur ou égal à 800 \$ sur une période de 120 jours. Vous êtes en droit d'exiger un paiement dans les délais convenus et pouvez engager des poursuites juridiques si ce paiement n'est pas effectué à temps. Pour plus d'informations, appelez le 311 et demandez « Freelance Workers » ou consultez le site [nyc.gov/dca](http://nyc.gov/dca).

## VOL SALARIAL

Vous devez être rémunéré(e) pour chaque heure travaillée, y compris les heures avant et après un planning défini et toutes les heures de déplacement nécessaires à l'exécution de votre travail pendant la journée.

Pour plus d'informations, appelez le Département du travail de l'État de New York au 888-469-7365.

## DROITS ET PROTECTIONS DES TRAVAILLEURS

Les travailleurs de la ville de New York ont des droits, quel que soit leur statut d'immigration. Pour obtenir des informations sur les congés de maladie et de sûreté payés, sur le travail en tant qu'entrepreneur indépendant, sur les lieux de travail sûrs et sains, sur le droit d'association, etc., appelez le 311 et dites « DCA ». Pour tout problème concernant le salaire minimum et les heures supplémentaires, appelez le Département du travail de l'État de New York au 888-469-7365.

## INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Si vous êtes blessé(e) ou handicapé(e) à cause de votre travail, vous pouvez avoir droit à des paiements en espèces hebdomadaires et à des soins de santé gratuits, même si vous êtes payé(e) en espèces, payé(e) pour un emploi non déclaré, payé(e) en tant qu'entrepreneur indépendant ou non déclaré(e) au gouvernement en tant qu'employé(e). Appelez la Commission des accidents du travail (Workers' Compensation Board) de l'État de New York au (800) 877-1373 ou consultez le site [wcb.ny.gov](http://wcb.ny.gov).

## LIEU DE TRAVAIL SÛR ET SAIN

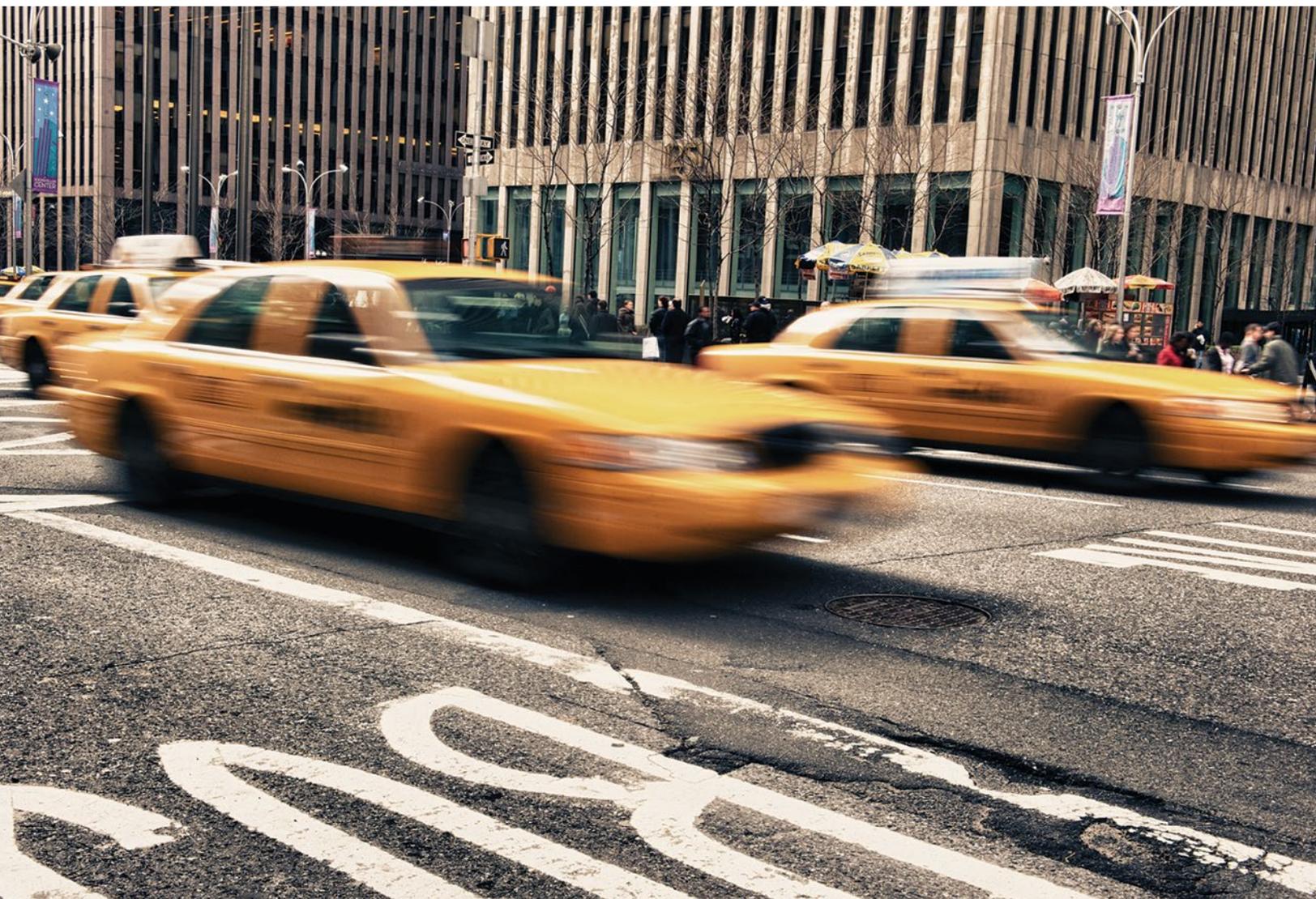
Vous êtes en droit d'exiger de votre lieu de travail qu'il soit exempt de tout risque connu pour votre santé et votre sécurité. Vous avez également le droit de recevoir des informations et une formation concernant les risques liés à votre travail. Pour plus d'informations, appelez le 311 ou envoyez un courriel à [OLPS@dca.nyc.gov](mailto:OLPS@dca.nyc.gov).

## DROIT D'ASSOCIATION

Vous pouvez vous associer à vos collègues dans le cadre d'activités concernant des problèmes au travail, y compris discuter d'une représentation par un syndicat. Les employeurs ne peuvent pas menacer, discriminer ou prendre de mesures à l'encontre des employés s'associant ou discutant entre eux des conditions de travail. Pour plus d'informations, appelez le 311 ou consultez le site [nyc.gov/dca](http://nyc.gov/dca).

## PROTECTION DES CONSOMMATEURS

La ville de New York applique certaines des lois les plus strictes du pays pour protéger les consommateurs. Que vous fassiez vos courses au magasin d'alimentation, fassiez appel à une agence de recrutement, achetiez une voiture d'occasion ou que vous ayez un problème avec un agent de recouvrement, le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection) peut vous donner des conseils pour vous aider à vous protéger. En cas de problème avec une entreprise, vous pouvez déposer une plainte sur le site [nyc.gov/consumers](http://nyc.gov/consumers) ou en appelant le 311. Vous n'avez pas à fournir votre statut d'immigration pour déposer une plainte.



# Identification

## IDNYC

L'IDNYC est une carte d'identité disponible pour tous les résidents de la ville de New York dès l'âge de 10 ans, quel que soit le statut d'immigration. Les demandeurs peuvent consulter le site [nyc.gov/idnyc](http://nyc.gov/idnyc) pour en savoir plus sur les conditions nécessaires pour déposer une demande et prendre rendez-vous par l'intermédiaire du site internet ou en appelant le 311.

### L'IDNYC est acceptée :

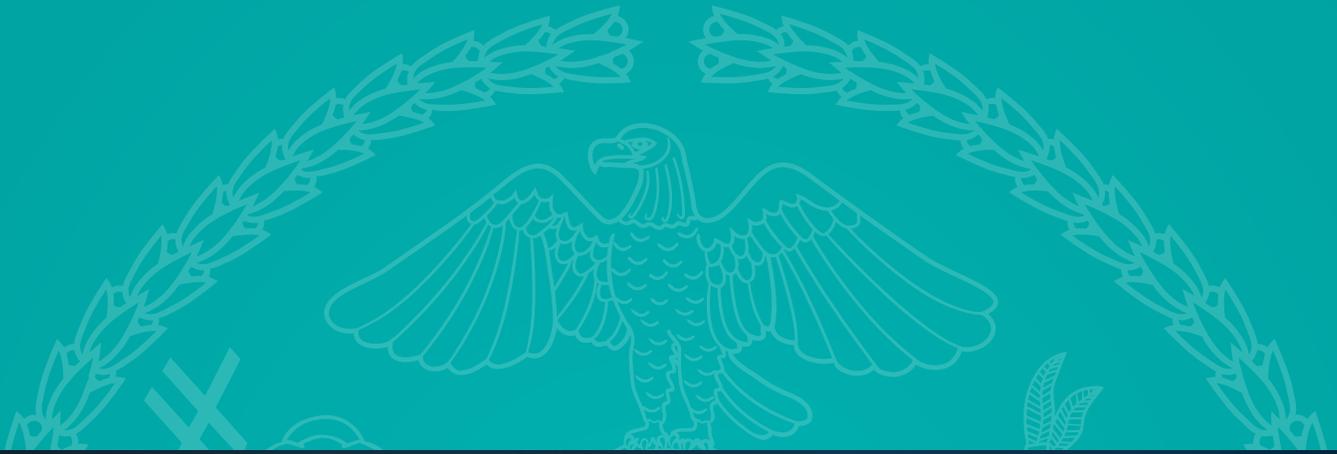
- par les autorités de la ville de New York lors du dépôt d'une demande auprès des services municipaux, notamment d'actes de mariage, d'extraits d'acte de naissance et de prestations comme les allocations SNAP, d'aide financière et de logement abordable ;
- par les officiers de police de la NYPD à des fins d'identification ;
- pour entrer dans des écoles et autres bâtiments de la ville ;
- pour passer l'examen d'équivalence d'études secondaires ;
- pour ouvrir un compte dans une banque ou une coopérative de crédit parmi celles qui sont sélectionnées.

### La carte IDNYC peut être utilisée :

- comme carte de bibliothèque dans les systèmes de bibliothèques publiques de Brooklyn, New York et du Queens. Montrez votre carte IDNYC à un bibliothécaire à titre de carte de bibliothèque ;
- en tant que carte d'hôpital dans les hôpitaux publics ;
- pour bénéficier d'une inscription gratuite d'un an dans plus de 35 institutions culturelles ;
- pour bénéficier de remises sur vos achats dans les supermarchés Food Bazaar, pour des loisirs, des manifestations sportives et des adhésions à un club de fitness chez les partenaires participants ;
- pour bénéficier d'avantages via BigAppleRx, le programme officiel de carte de remise sur les prescriptions de la ville.

## DEMANDER UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Vous pouvez obtenir un exemplaire de votre extrait d'acte de naissance en contactant le consulat de la ville de New York de votre pays de naissance.



**NYC**  
Mayor's Office of  
Immigrant Affairs

**NYC**  
Office of the Mayor